

Séance
extraordinaire
du 22 mars
2021

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU VINGT-DEUXIÈME
(22^e) JOUR DU MOIS DE MARS DEUX-MIL VINGT ET UN (2021) À COMPTER
DE 19 h 40 À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À
MONT-JOLI**

sont présents :

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun contribuable n'assiste à la séance puisqu'elle est tenue à huis clos alors que trois (3) membres du personnel-cadre de la Ville soit mesdames Kathleen Bossé, greffière et Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du cabinet du maire ainsi que monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint y assistent.

MOMENT DE RÉFLEXION

21.03.127

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le maire, Martin Soucy, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal. Les membres du conseil sont tous présents et renoncent d'un commun accord à l'avis de convocation selon l'article 325 de la Loi sur les Cités et Villes afin d'ajouter le point suivant en Affaires nouvelles :

- *Autorisation de signature d'une quittance avec Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée.*
- *Ratification d'un mandat à Tetra Tech.*
- *Renouvellement de l'adhésion à l'ordre des technologues professionnels du Québec.*

Les membres du conseil confirment leur approbation à cet ajout en apposant leur signature au présent procès-verbal.

Monsieur Martin Soucy, maire

Monsieur Gilles Lavoie, conseiller du district 1,

Madame Annie Blais, conseillère du district 2,

Monsieur Robin Guy, conseiller du district 3,

Monsieur Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4,

Monsieur Robin Guy, conseiller du district 5

Monsieur Denis Dubé, conseiller du district 6.

21.03.128

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3. Autorisation de vente du lot 4 071 463
4. Autorisation de signature de la promesse d'achat et acte de vente entre la Ville de Mont-Joli et Williams Pharmalogistiques et/ou une entreprise à être constituée pour le lot 6 417 532.
5. Autorisation de dépôt à la MRC d'une demande de soutien financier dans le cadre du volet 4 – soutien à la Vitalisation et à la Coopération intermunicipale pour le projet d'un poste d'agent de vitalisation.

AFFAIRES NOUVELLES

6. Autorisation de signature d'une quittance avec Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée.
7. Ratification d'un mandat à Tetra Tech.
8. Renouvellement de l'adhésion à l'ordre des technologues professionnels du Québec.
9. Période de questions.
10. Clôture et levée de l'assemblée.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

21.03.129

AUTORISATION DE VENTE DU LOT 4 071 463

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la vente du lot 4 071 463 appartenant à la Ville de Mont-Joli à Minville Pharma et 9366-0728 Québec inc. selon les termes de la promesse d'achat et de l'annexe 1 convenus entre les parties.

Par la même résolution, le conseil municipal autorise monsieur Martin Soucy, maire ou le maire suppléant et monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint ou madame Kathleen Bossé, greffière, à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli le contrat de vente qui sera préparé par Me Élise Villemure.

Le conseil municipal a pris connaissance et approuve la promesse d'achat et l'annexe 1 telles que soumises.

21.03.130

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA PROMESSE D'ACHAT ET ACTE DE VENTE ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET WILLIAMS PHARMALOGISTIQUES ET/OU UNE ENTREPRISE À ÊTRE CONSTITUÉE POUR LE LOT 6 417 532

Item retiré.

21.03.131

AUTORISATION DE DÉPÔT À LA MRC D'UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DU VOLET 4 – SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE POUR LE PROJET D'UN POSTE D'AGENT DE VITALISATION

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le dépôt à la MRC de La Mitis d'un projet pour la création d'un poste d'agent de vitalisation dans le cadre du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Par la même résolution, le conseil autorise messieurs Martin Soucy, maire ou Joël Harrisson, directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

AFFAIRES NOUVELLES

21.03.132 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE QUITTANCE AVEC LES EXCAVATIONS LÉON CHOUINARD ET FILS LTÉE.

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli un reçu quittance et transaction avec Les Excavations Léon Chouinard pour le contrat de *Réfection de voirie et prolongement de l'aqueduc de l'avenue du sanatorium et réfection de voirie sur le chemin des peupliers.*

21.03.133 RATIFICATION DE MANDAT À LA FIRME TETRA TECH

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie le mandat de services professionnels en ingénierie à la firme Tetra Tech pour la préparation d'un devis administratif et technique pour la démolition du Stade du Centenaire, et ce, au coût de 11 000\$ plus les taxes.

21.03.134 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ORDRE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de la somme de 530.91\$ taxes incluses, à titre de cotisation 2021 à l'Ordre des technologues professionnels du Québec pour monsieur Marc-André Roy, directeur du service des travaux publics, et ce, conformément à l'article 9.05 de la Politique des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Mont-Joli.

21.03.135 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

21.03.136 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 35, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy
Maire

Kathleen Bossé
Greffière